

PROCES VERBAL
REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S.
DU 26 JANVIER 2021 à 18h30

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier à 18h30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Grabels, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie de Grabels sous la présidence de Monsieur René REVOL, Président du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice :

I. OUVERTURE DE SEANCE

La séance est ouverte à 18h30.

II. APPEL NOMINATIF DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est procédé à l'appel nominatif des membres par Nathalie VERDIER.

Présent(s) : 12

- René REVOL, Maire de Grabels, Président du CCAS
- Nathalie VERDIER, Adjointe aux solidarités, Vice-présidente du CCAS
- Marie-Annick ALEXANDRE, représentant l'association La Dentelière
- Nicole ANSIDEI, Conseillère Municipale, membre de l'opposition
- Harmonie DUMON, personne qualifiée,
- Jacqueline DURRIEU, représentant l'association Lous Saussaires
- Franck FIANDINO, Adjoint aux finances
- Claude FONTAINE, personne qualifiée,
- Pascal HEYMES, Conseiller Municipal, membre de l'opposition
- Najat MOGHEL, Conseillère Municipale déléguée au logement
- Jacqueline NICOLE, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales,
- Laurence RICHARD, représentant l'association Gutenberg-Grabels

Absent(s) : 1

- Georges BOYER, représentant la Croix rouge française

Procuration(s) : 2

- Christine MAJOREL, Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap : procuration à Nathalie VERDIER.
- Jean-Loup RICHE, Conseiller Municipal délégué à l'emploi et à l'insertion professionnelle : procuration à M. le Président.

Mariette COUDRAY-COUDER, responsable du CCAS, est secrétaire de séance.

III. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Date de convocation : le 15 janvier 2021 avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

➤ Affaires :

1. Administration générale - Remplacement d'un administrateur démissionnaire et installation en qualité d'administratrice de Madame Jacqueline DURRIEU,
2. Administration générale - Mise à jour du tableau des administrateurs,
3. Administration générale - Présentation du rapport final de l'audit organisationnel et fonctionnel,

➤ Informations obligatoires :

- ✓ Décisions de la commission permanente,
- ✓ Décisions du Président,
- ✓ Domiciliation.

M. le Président soumet au vote.

Nombre de suffrages exprimés : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

IV. INFORMATIONS GENERALES

Aire de jeux inclusive

Monsieur le Président indique que le marché aire de jeux a été attribué à l'entreprise KOMPAN – cf. Décision présentée en fin de conseil d'administration. Les travaux débuteront à l'issue des délais réglementaires d'information.

V. AFFAIRES

Affaire 1 ADMINISTRATION GENERALE – Remplacement d'un administrateur démissionnaire et installation en qualité d'administratrice de Madame Jacqueline DURRIEU

Par courrier en date du 04 janvier 2021, Monsieur Claude DURRIEU, représentant de l'association Lous Saussaires, a donné sa démission du Conseil d'Administration.

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil d'Administration et selon le courrier reçu le 05 janvier 2021 de l'association Lous Saussaires, il est remplacé par Madame Jacqueline DURRIEU en qualité de représentante de ladite association.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- ✓ de prendre acte de l'installation de Madame Jacqueline DURRIEU.

DEBAT

M. le Président accueille Mme Jacquelin DURRIEU en nom de tous et remercie M. Claude DURRIEU de son investissement. Des remerciements sont également présentés à l'attention de l'association

Lous Saussaires qui mène des actions régulières au profit du CCAS et participe à d'autres actions de solidarité.

Mme Nicole ANSIDEI interroge le Président au sujet d'associations qui auraient rétrocédé la subvention reçue de la Mairie au CCAS. Un état complet sera présenté au prochain Conseil d'Administration des dons financiers faits par des associations et des particuliers.

M. le Président soumet au vote.

Nombre de suffrages exprimés : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Affaire 2 ADMINISTRATION GENERALE – Mise à jour du tableau des administrateurs

Suite à la délibération précédente relative à la démission de Monsieur Claude DURRIEU, il convient de mettre à jour le tableau des administrateurs.

TITRE	NOM	PRENOM	REPRESENTANT
Madame	ALEXANDRE	Marie Annick	Association La Dentellière
Madame	ANSIDEI	Nicole	Conseillère Municipale, membre de l'opposition
Monsieur	BOYER	Georges	Association La Croix Rouge
Madame	DUMON	Harmonie	Personne qualifiée
Monsieur	FIANDINO	Franck	Adjoint au Maire, délégué aux finances
Madame	FONTAINE	Claude	Personne qualifiée
Monsieur	HEYMES	Pascal	Conseiller Municipal, membre de l'opposition
Madame	MAJOREL	Christine	Conseillère Municipale, déléguée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap
Madame	MOGHEL	Najat	Conseillère Municipale, déléguée au logement
Madame	NICOLE	Jacqueline	Association UDAF
Monsieur	REVOL	René	Président du CCAS, maire de Grabels
Madame	RICHARD	Laurence	Association Gutenberg-Grabels
Monsieur	RICHE	Jean-Loup	Conseiller Municipal, délégué à l'emploi et à l'insertion professionnelle

TITRE	NOM	PRENOM	REPRESENTANT
Madame	VERDIER	Nathalie	Vice-Présidente, Adjointe au Maire, déléguée à la communication et aux solidarités
Madame	DURRIEU	Jacqueline	Association Lous Saussaires

Il est proposé au Conseil d'Administration :

✓ de prendre acte de la nouvelle composition du Conseil d'Administration.

M. le Président soumet au vote.

Nombre de suffrages exprimés : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Affaire 3 ADMINISTRATION GENERALE – Présentation du rapport final de l'audit organisationnel et fonctionnel

L'évolution démographique de la commune, tout comme l'évolution des missions et des techniques de travail, ont amené à réfléchir en profondeur à l'organisation du CCAS et à prévoir le recours à un intervenant extérieur.

Le cadre général de la mission a été défini comme devant permettre d'évaluer l'organisation et le fonctionnement du CCAS et d'anticiper les évolutions à venir.

La mission consistait en un audit interne organisationnel et fonctionnel, dans le but d'optimiser tant l'organisation que le fonctionnement et devant :

- permettre une vision globale objective et exhaustive de l'organisation actuelle et du fonctionnement réel de la structure ;
- identifier les atouts et les éventuels dysfonctionnements ;
- proposer un ensemble de recommandations stratégiques.

Le marché a été attribué au cabinet SARL ROYER ROBIN Associés – cf Délibération n°18/02-09-2020.

Le gérant du cabinet ROYER ROBIN Associés présentera en séance les conclusions de l'audit interne et ses préconisations.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

✓ de prendre acte de la présentation en séance des résultats de l'audit.

DEBAT

M. le Président invite M. ROBIN, gérant du cabinet ROYER ROBIN & Associés, à présenter les résultats de l'audit et le remercie d'avoir mené avec impartialité et prise de recul la mission qui lui a été confiée. M. le Président précise que les échanges qui suivront cette présentation permettront la construction du budget 2021 du CCAS.

L'introduction est une reprise de la présentation fait lors du Conseil d'Administration du 26 novembre 2020.

Des éléments de contexte sont énoncés : 2 pôles géographiques distincts aujourd'hui ; un troisième à venir avec la construction de l'éco-quartier de Gimel ; des revenus par habitants inférieurs à la moyenne des revenus dans les communes périphériques.

S'en suit une présentation des missions du CCAS :

- Missions obligatoires : dossiers aide sociale, analyse des besoins sociaux, domiciliation des personnes sans domicile stable.
- Missions facultatives : présentation de dossiers demandes logements sociaux auprès des bailleurs, suivi des personnes bénéficiant du RSA en tant que Référent Unique par convention avec le Conseil Départemental, aides financières, aides alimentaire : épicerie solidaire, colis d'urgence, transport de personnes autonomes mais en difficulté matérielle pour se déplacer.

Le CCAS est au centre de l'écosystème d'aide sociale qui est en œuvre sur le territoire de la commune. De nombreux acteurs sont présents : service de l'aide sociale du Département, institutions, associations de différentes échelles : locale ou départementale.

La cohérence de l'ensemble est une piste de travail à développer afin d'articuler harmonieusement les interventions et d'optimiser l'action sociale.

Les services municipaux apportent un très grand soutien logistique aux activités du CCAS, certains remplissant des fonctions opérationnelles au quotidien (RH, finances, communication).

Ressources humaines : des arrêts maladie au cours des dernières années ont pu être le reflet d'une dégradation de l'ambiance de travail.

Le CCAS est très sollicité pour apporter des réponses quotidiennes rapides et urgentes.

La vision du CCAS est plutôt à court terme, en mode réaction.

Propositions

- Donner une vision du CCAS à 3-5 ans : pour définir la stratégie, les ambitions de service, les ressources, des objectifs mesurables. Cette vision doit être partagée par les agents, les élus, les acteurs en lien avec le CCAS, et permettre de sortir le CCAS du rôle ingrat de dernier recours pour les urgences sociales et sanitaires.
- Stabiliser et structurer le fonctionnement : instaurer la confiance et l'esprit d'équipe, améliorer la visibilité et la crédibilité, professionnaliser les pratiques et conforter les méthodes de travail. Valoriser et considérer les agents qui ont pu se sentir peu pris en considération, définir des modalités de gestion des conflits internes.

Un point mensuel avec la présidence montrerait qu'on est à l'écoute

L'étape suivante porte sur l'amélioration de la visibilité du CCAS tant au point de vue des réseaux sociaux que de l'aménagement de l'accueil physique.

Le point suivant concerne la professionnalisation des agents et des activités : identifier les besoins en compétences, actuelles et celles à compléter ; mettre à jour les fiches de poste, définir les périmètres d'intervention de chaque agent. Pour gagner en productivité de travail, conforter les méthodes : transcrire les activités à mener sous forme de procédures pour permettre une facilité de transmission et de suivi de l'activité. Définir les résultats attendus pour chaque fonction, entrer dans le détail pour donner à chacun des enjeux individuels et valoriser les agents quand le travail a été réalisé.

Poursuivre le travail engagé sur la sécurisation du système informatique.

Après réalisation des étapes précédentes, et afin d'envisager une extension géographique des interventions du CCAS, il faudra un management à la hauteur des enjeux qui seront dégagés des

dossiers quotidiens pour rendre le CCAS opérationnel et permettre à la directrice d'animer l'équipe, les projets transverses et être présente auprès des interlocuteurs extérieurs.

La pyramide des âges du CCAS engage à anticiper la transmission avant des départs à la retraite.

M. le Président prend parole et demande à N. VERDIER d'organiser le tour de parole de la discussion.

N. VERDIER liste les demandes d'interventions et donne la parole :

L. RICHARD souhaite rappeler que le centre Gutenberg est un partenaire du CCAS, avec de nombreux échanges tant au niveau des administrateurs de leurs instances respectives que dans les comités de pilotage mis en place entre les deux instances, associées à la Mairie. Loin d'être en concurrence, les actions des deux structures sont complémentaires.

F. FIANDINO remercie L. ROBIN pour la présentation et l'audit mené, ce qui permet d'avoir une vue élargie du CCAS. En tant que gestionnaire de l'argent public comme Adjoint aux Finances, il note positivement les actions de mutualisation des services et souhaite que soit formalisée la situation actuelle. La gouvernance lui semble adaptée au regard de la population concernée par les actions du CCAS.

C. FONTAINE estime que le climat interne semble s'être un peu apaisé ces derniers temps ; le travail se fait à flux tendu et les agents sont débordés.

M.-A. ALEXANDRE note qu'il y a énormément de travail réalisé mais qu'il y a un manque d'organisation et de définition des missions individuelles.

P. HEYMES indique avoir moins d'expérience sur le fonctionnement du CCAS que d'autres administrateurs et qualifie le constat de sombre. Il y a manifestement un besoin qui nécessite une réflexion en profondeur. Il était en attente d'un plan d'actions plus précis. P. HEYMES note que les ambitions sont grandes par rapport aux moyens, deux solutions se présentent : réduire les ambitions ou augmenter les moyens. Il s'interroge sur l'instance qui doit trancher entre ambitions et moyens, le Conseil d'Administration mais aussi le Conseil Municipal.

N. ANSIDEI retient quelques éléments essentiels : problème de management et d'organisation, professionnalisation et polyvalence à accompagner d'actions de formation et de valorisation, mise en œuvre à faire rapidement pour ne pas perdre de temps face aux enjeux.

N. VERDIER remercie L. ROBIN pour son travail et son objectivité. Elle observe que justement la construction du plan d'action du CCAS nécessite l'implication de tous : élu.e.s, CA et équipe du CCAS. Cette deuxième présentation de l'audit lui permet de relever une évolution de l'ambiance de travail depuis la fin de l'année. Les élu.e.s de la majorité réfléchissent déjà à des propositions : affirmer le management du CCAS et permettre à la direction de prendre du recul par rapport aux actions du quotidien afin de se concentrer sur la mise en œuvre de l'organisation, l'amélioration des pratiques professionnelles et les projets avec le renforcement de l'accueil social.

Renforcer l'équipe actuelle par un travailleur social au quotidien permettrait d'instaurer d'autres types de relations dans l'équipe et rendrait visible l'évolution de l'organisation.

N. VERDIER poursuit sur le sujet de la visibilité du CCAS, au propre comme au figuré, travailler sur l'image du CCAS, sa communication tout en rendant plus accueillant et convivial l'espace qu'il occupe.

Le dernier point sera de réfléchir à façon dont le CCAS va devoir être présent dans la future configuration de Grabels, par exemple le service du transport est actuellement très personnalisé et de qualité, mais d'ici peu il ne pourra plus être géré de la même façon. Face à la croissance démographique de Grabels, il faudra le réorganiser pour répondre à davantage de population. De même, le pôle logement va encore se développer et une seule personne, bien que très compétente, ne pourra pas continuer à prendre en charge à la fois l'épicerie solidaire et le logement.

M. le Président remercie N. VERDIER pour la synthèse qu'elle vient de faire et rappelle son souhait d'une discussion libre et ouverte au sein de ce Conseil d'Administration.

La venue dans la Maison Commune du CCAS était de construire une organisation tendant vers un guichet unique ; travail actuellement mené avec Gutenberg-Grabels et une proposition à venir dans 2-3 mois.

D'autres CCAS peuvent mener des actions très différentes de celui de Grabels : gestion d'EHPAD, de service jeunesse. Tous les CCAS ont des dépenses de personnel qui représentent 80 à 95 % de leurs dépenses de fonctionnement, Le détail des activités sera présenté lors du prochain Conseil d'Administration.

L'objectif du travail de l'intervenant n'était pas une présentation de préconisations ; la production du plan d'action est une responsabilité collective. Le travail fourni au CCAS est considérable, le manque d'organisation ou d'efficacité n'est pas imputable aux agents mais aussi à un sous-effectif d'agent par rapport à l'évolution de Grabels.

Les discussions des différentes instances seront menées sur les orientations budgétaires et le budget à mettre en place face aux choix concernant le CCAS.

N. ANSIDEI attend les choix politiques qui seront faits dans ce cadre.

P. HEYMES trouve intéressant qu'il y ait un débat au sein du Conseil Municipal dans le cadre du DOB pour poser les principales conclusions abordées ici et demande le rapport final plus détaillé de l'audit que la présentation venant d'être faite en séance.

M. le Président indique que le rapport détaillé sera adressé à l'ensemble des administrateurs.

M. ROBIN remercie les administrateurs pour leur participation au travail qui a permis l'écriture du rapport final. Il se dit satisfait de la façon dont le relais a été pris par les élus pour s'engager vers des choix importants.

M. le Président soumet au vote.

Nombre de suffrages exprimés : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

VI. QUESTIONS DIVERSES

M. le Président interroge l'assemblée ; personne ne demande la parole.

VII. INFORMATIONS OBLIGATOIRES**DÉCISION COMMISSION PERMANENTE**

Date	Objet	Montant accordé	Nature de l'aide	Commentaire
14/12/2020	Eau	250,00 €	Subvention	Versement au fournisseur
	Eau	250,00 €	Prêt	Prêt annulé à la demande du Bénéficiaire
	Electricité	85,00 €	Subvention	Versement au fournisseur
	Electricité	278,00 €	Subvention	Versement au fournisseur
	Gaz	40,00 €	Subvention	Versement au Bénéficiaire
	Charges locatives	300,00 €	Subvention	Versement au Bailleur
18/01/2021	Soins dentaires	300,00 €	Subvention	Versement au Bénéficiaire
	Electricité	150,00 €	Subvention	Versement au fournisseur
	Loyers	300,00 €	Subvention	Versement au Bailleur
	Ameublement	300,00 €	Subvention	Versement au Bénéficiaire
	Electricité	- €	Ajournement	Ajournement - pièces manquantes

TOTAL	2 253,00 €
--------------	-------------------

Total Subvention	2 003,00 €
Total Prêt social	250,00 €

Total 2020

- Subvention : 14 683.56 €
- Prêt social : 3 420.00 €

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Décision N°	Objet	Prestataire retenu	Montant
16D/16-12-2020	COLIS DES AINES	SAVEURS DE COCAGNE	4 384,80 €
	CHOCOLATS	JEFF DE BRUGES	582,20 €
01D/20-01-2021	Aménagement d'une aire de jeux inclusive	KOMPAN	48 806,28 €

DOMICILIATIONS

Nombre de domiciliations en cours au 31/12/2020 : 9
3 entrées et 0 sortie depuis le 01/11/2020